



PORTE DU COL  
DU PETIT SAINT-BERNARD

Arrondissement  
D'ALBERTVILLE  
Commune de SEEZ (73)

N° 2026/001/003

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 27 février, à 20h30,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël ARPIN, Lionel ARPIN, Christelle BRIU, Corentin BOUCHER, Joëlle CAMPERS, Michel CLAIR, Christine CLEMENT, Michèle FERRARIS, Alexine LAFAY, Mathieu LECLERCQ, Anne-Emmanuelle LECLERE, Frédéric LIMBARINU, Christel MAILHÉ, Alain MARGUERETTAZ, Coline MARGUERETTAZ, Marie-Claude SORREL.

Absents excusés : Romain BOUVET (pouvoir à Mathieu LECLERCQ), Eric JACQUEMOUD.

Secrétaire de séance : Christel MAILHÉ

Nombre de conseillers en exercice : 18 - Présents : 16 - Votants : 17

Date de la convocation : le 23 février 2026

Date de publication : 5 mars 2026 au 5 mai 2026

\*\*\*\*\*

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS ET EFFECTIFS NON PERMANENTS

Vu l'article L 332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'engager du personnel non permanent pour accroissement saisonnier/temporaire d'activité pour les besoins suivants :

- Afin d'assurer l'accueil et le gardiennage de l'Eglise et proposer des visites guidées (Eglise et Musée Saint-Eloi) pendant la saison estivale, il propose de créer :
  - Un emploi d'agent d'accueil contractuel (par référence au grade d'adjoint du patrimoine), à temps non complet pour une durée de 4 mois maximum à raison de 17h15 hebdomadaires annualisés.
  
- Afin d'assurer l'accueil de l'Espace Saint-Eloi (musée de la forge, des bijoux de Savoie et de l'art baroque) et proposer des visites guidées (hameau de Saint-Germain), il est proposé de créer :
  - Un emploi d'agent d'accueil contractuel (par référence au grade d'adjoint du patrimoine), à temps non complet, d'une durée de 4 mois maximum à raison de 30h35 hebdomadaires annualisés.

- Afin d'assurer le suivi des services administratifs, notamment le service du BIS, lors d'absence du personnel ou/et d'accroissement d'activité en prévision des préparations de la saison estivale, il propose de créer :
  - Un emploi d'adjoint administratif non permanent à temps complet pour une durée de 1 an.

Les agents recrutés seront placés sous l'autorité de la responsable du Bureau Information Services et pourront être amenés à participer aux animations estivales organisées par le service dont ils dépendent.

- Afin d'assurer notamment pour la saison estivale, l'entretien des villages, espaces verts et sentiers, dès le mois de mai prochain, ainsi que pour participer à la préparation des évènements et animations.
  - Un emploi d'adjoint technique non permanent saisonnier, à temps complet, pour une durée de 6 mois maximum, à compter de mai 2026, placé sous l'autorité du responsable des services techniques.

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :*

Considérant les termes de l'exposé des motifs ci-dessus ;

- ➔ **DE CREER** les emplois décrits ci-dessus.
- ➔ **DE FIXER** les rémunérations à l'échelle indiciaire du grade de recrutement (catégorie C).
- ➔ **D'INSCRIRE** au budget 2026 de la Commune les crédits correspondants.
- ➔ **DE CHARGER** le Maire de mettre en œuvre la procédure de recrutement et de nommer les personnes de son choix à ces emplois.
- ➔ **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces découlant de la présente.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,  
Lionel ARPIN



Le secrétaire de séance,  
Christel MAILHÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Mailhé', written over a faint grid background.

Tableau des emplois et des effectifs non permanents

Service/ emploi	Catégorie Cadre emploi	Grade	Temps travail	Nombre de poste	Poste pourvu	Durée	Délibération
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>							
Périscolaire / Etudes du soir	A - Attaché	Attaché contractuel	TNC – 5h39 annualisées	1	1	Année scolaire	2025-005-002 du 1 <sup>er</sup> juillet 2025
Administratif	C – Adjoint administratif	Adjoint administratif contractuel	TNC -20h	1	1	1 an	2025-008-006 du 20 novembre 2025
Administratif	C – Adjoint administratif	Adjoint administratif contractuel	TC	1	1	1 an	2026-001-003 du 27 février 2026
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>							
Périscolaire	C - Adjoint technique	Adjoint technique contractuel	TNC – 20h14 annualisées	1	1	Année scolaire	2025-005-002 du 1 <sup>er</sup> juillet 2025
Périscolaire	C - Adjoint technique	Adjoint technique contractuel	TNC – 16h21 annualisées	1	1	Année scolaire	2025-005-002 du 1 <sup>er</sup> juillet 2025
Périscolaire	C - Adjoint technique	Adjoint technique contractuel	TNC – 16h annualisées	1	1	Année scolaire	2025-005-002 du 1 <sup>er</sup> juillet 2025
Périscolaire	C - Adjoint technique	Adjoint technique contractuel	TNC – 30h15 annualisées	1	1	1 an	2025-006-001 du 25 août 2025
Périscolaire	C - Adjoint technique	Adjoint technique contractuel	TNC – 28h57 annualisées	1	1	1 an	2025-005-002 du 1 <sup>er</sup> juillet 2025
Périscolaire Techniques	C - Adjoint technique	Adjoint technique contractuel	TC	1		6 mois	2026-001-003 du 27 février 2026
<b>FILIERE ANIMATION</b>							
Animation / périscolaire	C - Adjoint animation	Adjoint animation contractuel	TNC – 23h36 annualisées	1	1	Année scolaire	2025-005-002 du 1 <sup>er</sup> juillet 2025
Animation / périscolaire	C - Adjoint animation	Adjoint animation contractuel	TNC – 7h05 annualisées	1	1		2025-005-002 du 1 <sup>er</sup> juillet 2025

FILIERE CULTURELLE						
Agent accueil / Eglise et visites	C – Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine contractuel	TNC – 17h15 annualisées	1	3 mois	2026-001-003 du 27 février 2026
Agent accueil / St Eloi et visites St Germain	C – Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine contractuel	TNC – 30h35 annualisées	1	3 mois	2026-001-003 du 27 février 2026